

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 14 décembre 2023

Envoyé en préfecture le 19/12/2023

Reçu en préfecture le 19/12/2023

Publié le

ID : 058-265801944-20231214-DEL14122023\_09-DE



**Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.**

**Effectif légal : 7**

**Procuration : 3**

**Présents (9) :**

Martine MAZOYER, Vice-Présidente  
Cécile DAMERON, Adjointe au Maire  
Philippe CORDIER, Adjoint au Maire  
Hervé BARSSE, Conseiller Municipal  
François DIOT, Conseiller Municipal  
Jacqueline PASIN, Administratrice  
Éliane BARBIER-HUMEAU, Administratrice  
Gérard FERRAND, Administrateur  
Roger CLAY, Administrateur

**Excusés (4) :**

Denis THURIOT, Président - procuration à Martine MAZOYER  
Myrienne BERTRAND, Conseillère Municipale - procuration à Philippe CORDIER  
Nathalie GEMZA, Administratrice - procuration à Jacqueline PASIN  
Serge JENTZER, Administrateur

**DEL14122023- 09**

**ATTRIBUTION DU MARCHE DE LOCATION ET MAINTENANCE DE  
TROIS VEHICULES NEUFS DE SERVICE FRIGORIFIQUE A NEVERS  
POUR LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE**

Exposé,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,  
Vu le Code la commande publique,

Vu la consultation n°23CAS02 lancée en procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique,

Vu la délibération DEL14092023- 13 prise par le Conseil d'Administration le 14/09/2023 pour mettre fin à la procédure au motif de la nécessité de redéfinir les besoins, conformément aux dispositions des articles R.2185-1 et R.2185-2 du Code de la Commande Publique,

Vu la nouvelle consultation n°23CAS03 lancée en procédure adaptée, en application des articles L.2123-1 et R.2123-1 du Code de la Commande Publique, sur la base d'un cahier des charges modifié,

Considérant la consultation n° 23 CCAS02 lancée en procédure adaptée, en application des articles L.2123-1, R.2123-1, R.2123-4 du Code de la Commande Publique,

Considérant l'analyse des candidatures et des offres reçues,

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé**

– D'attribuer le marché en procédure adaptée à la société **PETIT FORESTIER LOCATION** - 11, Route de Tremblay - 93420 VILLEPINTE, agence de Bourges – 344, rue de la Garenne – ZI Détour du Pavé – 18230 SAINT DOULCHARD.

Le coût mensuel du loyer et de l'entretien d'un véhicule est de 1 194,00 € TTC, assurance comprise, soit 3 582,00 € TTC par mois pour les trois véhicules. Soit un montant total de 128 952,00 € T.T.C. sur les 36 mois (hors révisions des prix).

Le coût du kilomètre supplémentaire applicable aux kilomètres annuels supplémentaires au-delà de 36 000 km pour les trois véhicules est de 0,0732 € TTC.

Les véhicules seront assurés tous risques avec une franchise de 350 à 2500 € H.T. selon la nature des sinistres, appliquée à chaque sinistre dans les cas suivants : incendie / vol / vandalisme, accidents avec tiers ou sans tiers / catastrophes naturelles, chocs en hauteur, remorquage, bris de glace. Les dommages corporels, l'assistance, la responsabilité civile / défense/recours et protection juridique sont inclus.

Le marché est conclu du 6 mars 2024 jusqu'à échéance des 36 mois de location des véhicules. Il ne pourra pas être reconduit.

Les trois véhicules devront être livrés pour le 6 mars 2024 avant 12h00. Le prestataire mettra des véhicules dits "relais" à disposition du C.C.A.S. à partir du 6 mars 2024 avant 12h00 le cas échéant. Les véhicules retenus au terme de la consultation seront livrés dans un délai de 43 semaines hors mois d'août, à compter de la date de notification.

Le contrat d'entretien démarre à compter du 6 mars 2024 et dure pendant 36 mois à compter de cette date.

– D'autoriser le Président à signer tout document en lien avec ce marché.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 3 procurations).

**La Vice-Présidente,  
Martine MAZOYER**

